

COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 27 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept juin à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14

Date de convocation : 23 juin 2025

Présents : M TRICOT Jean-Luc, Mme MAILLOT Sylvia, Messieurs GONNON Samuel, MOTTET Stéphane, MARUEJOULS Pascal, LEBEAU Jérôme, Mmes JORLAND Sandrine, COUTURIER Nathalie, SOULIER Laëtitia

Absent : M Pascal LEQUIEN (pouvoir à Mr Pascale MARUEJOULS), M Dimitri FONCLAUD (pouvoir à Mme Sandrine JORLAND), M Bertrand MARION (pouvoir à M Jean Luc TRICOT), M Dejan STAMENKOVIC (pouvoir à Mme Laetitia SOULIER), Mme Claudia BALAVOINE (pouvoir à Mme Sylvia MAILLOT)

Secrétaire de séance : Madame SOULIER Laëtitia

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 16 mai 2025, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

REVALORISATION ANNUELLE DU LOYER DU MULTI COMMERCE

Monsieur le Maire expose que le loyer du multi commerce d'un montant de 1162.94 euros par mois doit être revalorisé chaque année à la date anniversaire du bail au 1^{er} septembre sur la variation de l'Indice INSEE trimestriel des Loyers Commerciaux (ILC). L'indice du 1^{er} trimestre 2025 publié au Journal Officiel s'élève à 135.87.

En conséquence, le nouveau loyer s'établit à :

Montant du loyer actuel (1162.94 €) X nouvel indice ILC (135.87) = 1174.08 euros
Ancien indice ILC 1^{er} trimestre (134.58)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le nouveau montant du loyer applicable au 1^{er} septembre 2025.

REVISION TARIF REPAS CANTINE AU 1er SEPTEMBRE 2025

La société RPC nous annonce dans son courrier du 2 juin 2025 une hausse de ses tarifs de 0.058 euros à compter du 1er septembre 2025.

En conséquence la commune souhaite augmenter le prix du repas à compter du 1er septembre 2025 de 0.06 €. Le nouveau prix sera de 4.16 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider le tarif ci-dessus applicable au 1er septembre 2025.

PLAN D'HYGIENE A LA CANTINE

Monsieur le Maire précise qu'un plan d'hygiène a été mis en place suivant les directives données par notre fournisseur RPC et est affiché dans la cuisine, la salle d'animation et les sanitaires. Il mentionne pour chaque surface le produit utilisé et la fréquence de lavage.

Un classeur reprend toutes les fiches techniques des produits d'entretien utilisés.

Dès la rentrée, le personnel devra mettre des charlottes, des blouses, des gants et des chaussures de sécurité (uniquement la responsable cantine). Un distributeur de savon et un distributeur de sopalin (les torchons sont désormais interdits) ont été rajoutés. Un produit décontaminant sera utilisé pour le lavage des fruits.

Dans le cadre de la lutte contre les nuisibles, un destructeur d'insecte par lampe UV a été installé dans la cuisine.

Toutes les assiettes ébréchées ont été changées.

TARIFS CONCERT 12 JUILLET 2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commission animation organise un concert le 12 juillet 2025.

L'assemblée doit valider les tarifs de la buvette, complétés suite à la précédente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valide les tarifs suivants :

Glace mister freeze ou mini cône : 1 €

Madeleine : 1 €

SIEVA : RAPPORT ANNUEL

Monsieur le Maire reprend le rapport annuel 2024 du SIEVA.

Saône Turdine rapporte une baisse des ses importations de l'eau de -3.65 % par rapport à 2023, soit 3 393 063 m3 en 2024. Les exportations représentent 624 697 m3. Le nombre d'abonnés est en baisse de - 0.77 % soit 20763 abonnés en 2024, pour un volume consommé de 2 248 217 m3 (- 2.85 %).

Le rendement atteint un taux de 86.8 %, soit une légère baisse mais le seuil minimum est respecté.

Pour information, une facture de 120 m3 au 01/01/2024 représente un coût de 342.66 € TTC (avec redevance pollution) soit un coût de 2.86 € TTC/m3.

Les recettes du SIEVA sont en hausse de 1.3 % par rapport à 2020 soit 6 356 097 € TTC.

102 analyses de l'eau ont été effectuées pour un retour de conformité à 100 %. Le taux de renouvellement des réseaux s'élèvent à 1.15 % sur les 5 dernières années. Les travaux réalisés en 2024 représentent un coût de 2 110 079 € TTC.

Le coût moyen d'achat d'eau à Saône Turdine est de 0.492 € /m3.

QUESTIONS DIVERSES

CONSEIL D'ECOLE DU 26 JUIN 2025

Monsieur le Maire annonce le départ de la Directrice, Carole, qui va prendre un poste de référente Mathématiques dans la circonscription, c'est Muriel qui va reprendre son poste, et de Clémence, qui n'était pas titulaire sur le poste.

L'effectif prévu à ce jour est de 106 élèves répartis en 5 classes à double niveau.

4 temps forts ont ponctué l'année autour de la journée jardin, de la sortie au Parc des Oiseaux, du spectacle de danse, des Olympiades et des journées tennis.

Le bureau de la Directrice sera repeint cet été par l'agent technique. Le plafond des toilettes des petits sera également réparé.

A la place de l'intervenant musique, un intervenant sport sera présent à la rentrée.

AMÉNAGEMENT TRAVAUX MAIRIE

Les travaux de la mairie sont terminés. L'emménagement est prévu mercredi prochain.

ANTENNE FREE

Monsieur le Maire a relancé le fournisseur pour connaître la date effective des travaux qui avaient été repoussés. Le démarrage des travaux est prévu cette fin de mois.

TRAVAUX ÉTÉ

Il est prévu :

- Sécurisation des cloches de l'Eglise (3329 €)
- Plafond des WC des petits à l'école (1288 €)
- Nettoyage des descentes d'eau pluviale à l'école (660 €)
- Installation du ratelier à vélo
- Mise en peinture du bureau de la Directrice
- Installation du panneau sur le parking du Carlaton
- Achat matériel pour l'école prévu au budget (en cours)
- Banderolle pour la commission animation (déjà réceptionnée)
- Accessoire tracteur : réceptionné
- SMAP : travaux de délestage des eaux usées (en attente)

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La CCBPD a voté un financement de 25000 € pour la lutte contre le frelon asiatique.

89 frelons ont été capturés sur la commune, une grande partie près d'un petit rucher. Environ 900 nids ont été détruits sur la métropole.

Le signalement des frelons peut être fait sur le site www.frelonsasiatiques.fr

PROJET COUVERTURE DE 3 TERRAINS DE TENNIS ET DE LA MOITIÉ DES TERRAINS DE BOULES PAR DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil, le lancement des études avait été acté. Le projet prévoit la couverture des 3 terrains de tennis et la moitié du boulodrome (côté sud).

Un relevé topographique et la détection des réseaux ont bien été effectués en mai.

Un pré dossier sera présenté fin juillet.

En ce qui concerne l'autoconsommation, l'école, la salle d'animation et la mairie ne suffisent pas, aussi les 3 commerces et l'usine Lafarge seront contactés. Monsieur le Maire prendra contact avec les commerces, et l'adjoint aux bâtiments avec l'usine Lafarge.

CCBPD

Le conseil communautaire a eu lieu ce mercredi.

Un emprunt de 2 millions d'euros sur 15 ans a été réalisé pour l'extension du Musée de l'Espace Pierres. Folles.

Des ouvertures de postes non permanents ont été votés ainsi qu'un poste de médecin pour les crèches.

Le CFU 2024 a été approuvé :

Fonctionnement	Dépenses 24 846 000 €	Recettes 35 737 000 €
Investissement	Dépenses 25 992 000 €	Recettes 16 004 866 €

Une demande de subvention au Fonds Verts a été réalisée pour la création d'une voie cyclable entre la gare de Lozanne et les ponts de Civrieux d'Azergues pour un coût d'1 470 500 €, ainsi que pour la création d'un parc multi modal à Graves sur Anse. L'étude est en cours, l'objectif étant la sensibilisation aux changements d'habitude des usagers en terme de mobilité (alternative à la voiture individuelle). Coût 282 102 € HT

Un projet de création d'une voie cyclable dans le prolongement de la voie du Tacot à Porte des Pierres Dorées est en cours (1 200 000 € TTC).

Un contrat de concession de service public pour la gestion du centre aquatique à Anse a été signé avec RECREA au 1^{er} septembre 2025.

Les tarifs d'entrée au centre sont augmentés de 1.01% soit l'entrée pour un adulte à 7.10 €.

Une convention est signée entre Fossilea et la CCBPD pour une aide apportée sur des problématiques RH, juridiques, pilotage financier et administratif.

La modification du règlement intérieur des accueils de loisirs (11 accueils) est approuvée : ouverture en ½ journée ou journée le mercredi, en journée les vacances scolaires, protocole d'accueil individualisé pour les enfants en situation de handicap, organisation de veillée jusqu'à 22h, suppression de la cotisation par famille de 5€ pour le mercredi, nouveau prestataire assurance.

INAUGURATION EXTENSION ECOLE ET MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration aura lieu le samedi 5 juillet à 11h. Seront présents notre député, nos conseillers départementaux, le Président de la CCBPD, le sous préfet sera représenté, et de nombreux autres élus.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

COMMISSION ANIMATION

La société Herta nous fait don de 150 saucisses pour le concert du 12 juillet.

La mise en place se fera à 10h le samedi. La scène sera installée le vendredi., les banderolles seront installées le 2.

Afin de faciliter le flux à la buvette, une file d'attente sera mise en place.

Le paiement par CB sera proposé grâce à la location du nouveau TPE.

La mise en place du vin d'honneur pour l'inauguration de la mairie et de l'école se fera à 10h, samedi 5 juillet.

MARPA TERNAND

Les 24 logements sont occupés. Le budget est excédentaire pour 2024 ce qui va permettre de solder le prêt et de renégocier avec l'OPAC. Les résidents bénéficient d'activités quotidiennes et de rencontres multigénérationnelles grâce à de nombreux bénévoles.

FLASH INFO

Le prochain Flash Info sera principalement consacré au bilan du mandat et distribué fin juillet.

SMAP

Un contrôle obligatoire des fosses est effectué par le SPANK tous les 6 ans. Les rendez vous non honorés seront facturés. La fosse des Varennes est non conforme mais sans pollution.

Une étude est en cours pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits existants pour 30kwa.

COMMISSION COMMUNICATION

Les tarifs pour les annonceurs ne sont pas modifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Prochain conseil d'adjoints le vendredi 12 septembre 2025 à 18h45
Prochain Conseil Municipal le jeudi 18 septembre 2025 à 19h15